



L'ECHO DU GRAND BRAGNY

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA CHAPELLE DE BRAGNY

N° 70

Octobre, Novembre, Décembre 2011

SIVOS

La rentrée 2011 s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Nous déplorons cependant un manque de respect des interdictions de stationner au niveau de l'arrêt du bus devant les écoles de La Chapelle, Nanton, Lallheue et Etrigny. Ceci a été la cause d'un léger accrochage entre le bus et le véhicule d'un parent.

Pour votre information, nous avons demandé à la gendarmerie d'effectuer des contrôles afin que les enfants du RPI puissent prendre le bus en toute sécurité.

Nous demandons donc expressément à tous de respecter les interdictions de stationner et une vitesse modérée aux abords des écoles.

PETIT PATRIMOINE CHAPALAT

La communauté de communes entre Saône et Grosne possède la compétence d'inventaire du patrimoine rural non protégé.

Les éléments du petit patrimoine ont été recensés par chaque commune lors d'un premier inventaire en 2005, réactualisé en 2010. Une convention a été signée entre la Communauté de Communes et le CAUE à la suite de laquelle ont été désignées deux chargées de mission Virginie Juteau et Emmanuelle Limare. Toutes deux sont venues à La Chapelle le vendredi 9 septembre à 13h30 et ont attentivement examiné et photographié les éléments du petit patrimoine préalablement recensés (calvaires et puits).

Elles ont pour mission de donner une définition, une description et une analyse des édifices présentant un intérêt architectural. Cette première étape permettra la réalisation de fiches descriptives détaillant des prescriptions d'intervention pour une sauvegarde et une mise en valeur de ce petit patrimoine. S'y joindra une estimation prévisionnelle des travaux, éventuellement affinée par un économiste. Un document de synthèse de ce travail sera validé

par un comité de relecture composé des différents référents et spécialistes du patrimoine.

Une fois les choix validés, le CAUE rédigera un cahier des charges plus précis pour les projets qui le nécessitent, de manière à pouvoir faire appel à un maître d'œuvre. En relation avec le Pays du Chalonnais, la Communauté de Communes s'est intégrée dans une démarche de demande de subvention pour réaliser les travaux de réhabilitation en partenariat avec l'association " Tremplin, hommes et patrimoine ", association d'insertion.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Il est impératif d'être inscrit sur la liste électorale de la commune pour pouvoir voter en **2012** pour l'élection **présidentielle** et l'élection **législative**.

Cette inscription se fait en mairie de la commune avant le 31 décembre ou vous résidez et c'est l'administration qui se charge de vous réinscrire de la liste électorales de votre ancienne commune.

Pour les jeunes nés en 1994, ils sont inscrits d'office et ils pourront voter s'ils ont 18 ans révolus le jour du scrutin.

VOTER EST UN DROIT

MÉMOIRE D'AVENIR

Fête et expo Dimanche 4 septembre 2011

Un temps confortable et clément en dépit des prévisions plutôt pessimistes, ni trop froid ni trop chaud mais doux comme il le faut, des convives réunis autour d'un odorant méchoui, des visiteurs fidèles à l'histoire des Chapalats depuis nos lointains ancêtres les Gaulois, de la musique, des danses et des chants pour joyeusement fêter le trentième anniversaire du Comité, une fête bien concoctée et fort appréciée... Qu'en soient remerciés tous les acteurs de terrain, les bénévoles des associations et les Chapalats d'aujourd'hui prêtant bras et bonne volonté. Sans oublier nos cousins-cousines et voisins-voisines qui demeurent fidèles à ce rendez-vous annuel devenu quasi traditionnel. Une belle et bonne journée, de bonnes ventes qui permettront aux associations de continuer de proposer temps forts et animations tout au long de l'année. Mille mercis à tous, et rendez-vous est pris pour la fête-expo 2012, le deuxième jour de septembre, fête de la Sainte Ingrid.

2011 est l'année du bénévolat et du volontariat. Du 23 au 25 août dernier, un congrès leur a été consacré, porteur d'une réflexion intelligente et humaniste sur de nouvelles formes d'engagement qui donnent de réelles capacités d'agir au sein de la société. Des ponts se créent entre les associations et la société civile, les associations et les entreprises, les associations entre elles. 1 200 000 associations recensées en 2010. Ce chiffre impressionnant donne la mesure de notre monde associatif dense et actif, ciment et ferment de notre société. Il est encore et toujours, et plus que jamais nécessaire de s'associer au cœur de nos villages pour y bien vivre et y porter ensemble des projets, pour s'y rencontrer et agir, modestement, mais en tissant les liens importants de la rencontre et de la connaissance.

Reprise des cours de Marie-Paule Lepape

*Donne moi ta main et prends la mienne,
La cloche a sonné, ça signifie
C'est l'heure du dessin et de la couture,
Mais oui, mais oui, les cours ont repris.*



Activités	Octobre	Novembre	Décembre
Couture	10 / 10	07 / 11	05 / 12
<i>Lundi</i>	24 / 10	21 / 11	
Dessin	04 / 10	08 / 11	06 / 12
Adultes	11 / 10	15 / 11	13 / 12
<i>Mardi</i>	18 / 10	22 / 11	29 / 11
Dessin et	05 / 10	09 / 11	07 / 12
Bricolage	12 / 10	16 / 11	14 / 12
Enfants	19 / 10	23 / 11	
<i>Mercredi</i>		30 / 11	

EXPOSITION des travaux d'élèves de Marie-Paule LEPAPE

Chaque année une exposition est consacrée aux travaux des élèves. Une page du site Internet de notre commune sera mise en ligne prochainement pour celle d'avril 2011.



COMITE DES FÊTES

Le 4 septembre, 120 chapeaux et sympathisants ont fait le "grand écart" : nous avons nourri notre esprit avec les "gauloises" (honni soit qui mal y pense) de Mémoire d'Avenir et nous avons nourri notre corps avec le " méchoui " du Comité des Fêtes.



Mémoire d'Avenir nous proposera peut être un QCM sur ce que nous avons admiré. Nous, nous avons apprécié que vous veniez en si grand nombre, permettant ainsi de se retrouver entre cousins et amis.



Nous regrettons seulement que la grosse chaleur ait limité vos évolutions sur la piste de danse. Notre musicien préféré était un peu désolé de se retrouver si tôt seul sur l'estrade.

CONTES GIVRES

Le temps se rafraîchit, donc vous serez certainement nombreux à venir tenir compagnie aux " **femmes pirates** " dont nous parlera notre " cousine québécoise " Nadine Walsch

**le 5 novembre à 20 h 30
à la salle des Fêtes de la Chapelle.**

Donc à bientôt, et à " l'abordage " moussaillons !

Texte et interprétation :
Nadine Walsh
Mise en scène :
Alberto Garcia Sanchez



Assoiffées d'aventures, elles ont levé les voiles ; cap vers la liberté !

Sans pitié, elles ont abordé l'amour et l'ennemi à bout portant !

Armées d'audace et d'insolence, elles ont défié les lois, à la vie, à la mort !

Anne Bonny et Mary Read sont de ces femmes pirates qui ont réellement vécu mais dont on ne connaît que la légende. Ces intrépides femelles, défient encore aujourd'hui les lois du genre ! Elles ont su se faire respecter dans un milieu d'hommes des plus cruels, ont suivi leurs pulsions sans retenue et ont maintenues leur liberté à bout de bras... d'honneur !

Ce récit d'aventure, empreint de sensualité, est porté par une parole tantôt crue, tantôt lyrique. Avec cette création, Nadine louvoie entre la révolte, la vulnérabilité et la dérision.

... bienvenue à bord !

Public : 15 ans et +

Durée : Environ 1h15 sans entracte

ETAT CIVIL

Décès

M. FARGEOT Gilbert le 11 / 04 à Chalon

M. CHAPUIS Pierre le 01 / 05 à La Chapelle

M. DUCRET Michel le 10 / 09 à Chalon

Mariage

Mlle VERDONE Emilie et M. BERAUD Olivier le 10 / 09

Naissance

LOUIS Marceau le 19 / 08



Notre Téléthon village aura lieu

le samedi 3 décembre 2011.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour, cette année encore, faire rayonner cette fête de la solidarité au cœur de l'hiver et de notre monde rural auquel s'attache, depuis la nuit des temps, le souci de l'autre ancré dans les longues et profondes solidarités villageoises.

Appel est lancé aux jeunes pour apporter leurs idées et leur énergie dynamique et novatrice.

Permettre, par notre don, notre implication, la poursuite des fantastiques progrès de la recherche qui profite à tous, apporter l'aide, les soins, les traitements nécessaires à ceux que frappe la maladie, soulager les souffrances, aider les malades à mieux vivre, à résister dans les meilleures conditions possibles...

Chaque don allume une étincelle d'espoir pour les malades en attente, les malades d'aujourd'hui et ceux que certains d'entre nous seront demain...

Ceux que les très civilisés Romains nommaient barbares, ces Gaulois d'autrefois objets de nombreuses études récentes, donnaient obligation à la tribu de prendre en charge les vieillards, les handicapés et les malades. L'histoire donne des repères pour les temps présents, il ne faut pas l'oublier, et le rappel de quelques fondamentaux éminemment humains, y compris pour nos temps contemporains.

REDEVANCE INCITATIVE DES ORDURES MENAGERES

La réunion du 4 septembre à la salle des fêtes de la Chapelle de Bragny organisée par la communauté de communes était une explication sur la mise en place de la redevance incitative pour vos ordures ménagères qui ne sont pas encore assez triées.

La présentation était assurée par M. MONNOT Marc maire de Bresse sur Grosne qui est vice président de la Communauté de communes chargé des déchetteries et Mlle LENAÏG secrétaire chargée de la mise en place de ce nouveau système de ramassage de vos ordures ménagères. (voir le document : " DECHET ' TRI INFO " joint au journal de la communauté de communes 2011).

Il s'agit de vous inciter à diminuer votre volume et le poids de vos ordures ménagères en sui-

L'Agenda des Chapalats

Réunions village : 3 et 17 octobre
7 et 21 novembre
12 décembre

Repas des anciens 20 novembre

Téléthon 3 décembre

vant au mieux les consignes de tri des déchets recyclables.

L'année 2012 sera une année de test, durant laquelle vous recevrez des simulations de factures qui vous permettront de vous familiariser à la nouvelle tarification.

A partir du 1er janvier 2013 la redevance incitative sera effective.

Fin 2011 et début 2012 une enquête sera faite en porte à porte pour cibler précisément le nombre de personnes dans chaque foyer et ainsi évaluer la capacité du bac qui vous sera attribué et qui sera équipé d'une puce électronique avec vos coordonnées et votre identité.

Votre part fixe sur votre future facture sera basée sur 12 vidages par an, d'où l'importance d'avoir le bon bac en fonction de votre famille car vous ne payez pas au poids, mais au nombre de vidage dans l'année.

Il faudra une utilisation maximum du bac en volume à chaque fois que vous le présenterez, le vendredi matin, pour le ramassage.

Le jour de collecte ne sera pas modifié.

Il y a encore de gros progrès à réaliser pour le tri de vos ordures ménagères. En 2010 sur la communauté de communes, 2170 tonnes de déchets non triés comme les cartons, les papiers, les bouteilles en verre et les bouteilles en plastiques ont été collectés ce qui représente un coût élevé. Le tri passe par l'utilisation systématique de nos déchetteries, mais 15% des habitants du village ne sont pas venus récupérer leurs cartes d'accès en mairie.

Donc espérons que la civilité de chacun prendra le dessus.

